

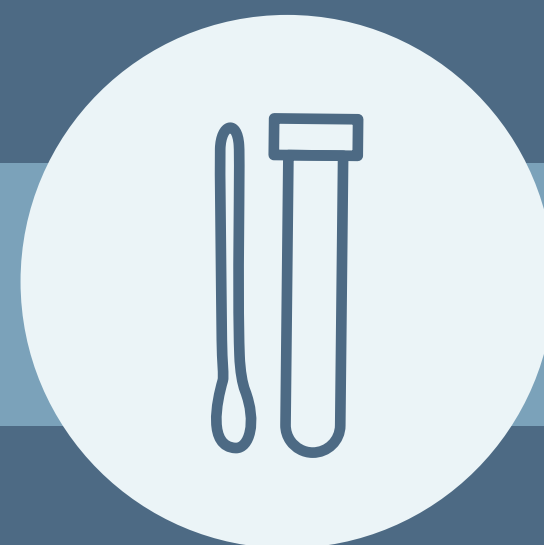
Nouvelles règles concernant l'entrée en Suisse

A partir du 20 décembre

Vaccinés ou guéris



Remplir le formulaire d'entrée

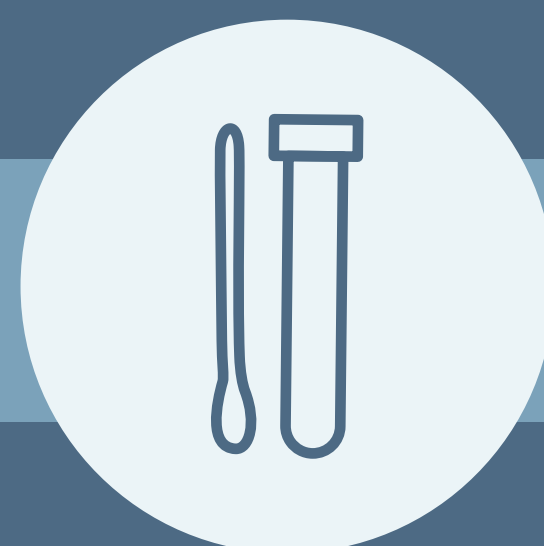


Présenter le résultat d'un test* négatif

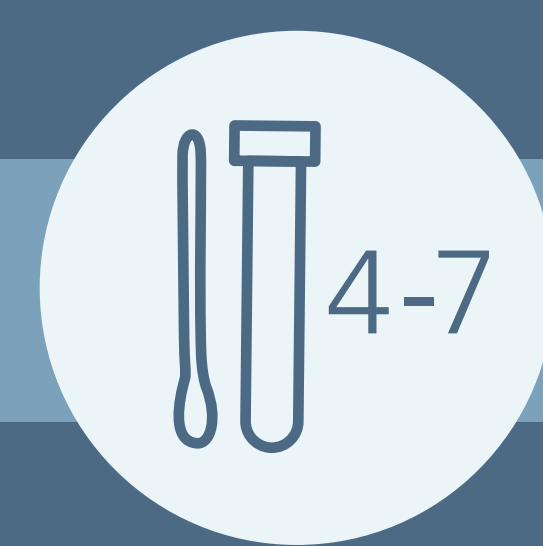
Non vaccinés ou non guéris



Remplir le formulaire d'entrée



Présenter le résultat d'un test* négatif



Faire un deuxième test* après 4 à 7 jours**

Ni test ni formulaire pour:

- chauffeurs
- frontaliers***
- personnes des régions frontalières***

Pas de test pour:

- enfants de moins de 16 ans
- personnes dispensées de dépistage
- urgences médicales



Ressortissants étrangers:

vérifiez sur www.sem.admin.ch si vous pouvez entrer en Suisse.



Actuellement, **il n'y a plus de quarantaine obligatoire** à l'entrée en Suisse.

* Test PCR (de moins de 72 h) ou test rapide antigénique (de moins de 24 h).

** Le résultat du test doit être communiqué au canton.

*** Pour entrer en Suisse par avion ou en bus longue distance, il faut un test et le formulaire d'entrée.

